

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

25 juin 2018

AGRICULTURE DURABLE POUR L'UNION EUROPÉENNE - (N° 1094)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

**AMENDEMENT**

N° 25

présenté par

M. Potier, M. Garot, Mme Battistel, M. Letchimy, M. Jean-Louis Bricout, M. Aviragnet, Mme Bareigts, Mme Biémouret, M. Bouillon, M. Carvounas, M. Alain David, Mme Laurence Dumont, M. Faure, M. David Habib, M. Hutin, M. Juanico, Mme Karamanli, M. Jérôme Lambert, M. Le Foll, Mme Manin, Mme Pau-Langevin, Mme Pires Beaune, M. Pueyo, M. Pupponi, Mme Rabault, M. Saulignac, Mme Untermaier, Mme Vainqueur-Christophe, M. Vallaud et Mme Victory

-----

**ARTICLE UNIQUE**

Après l'alinéa 62, insérer l'alinéa suivant :

« 21 *ter*. Plaide pour un renforcement de l'Autorité européenne de sécurité des aliments afin de garantir son indépendance et son autorité au service de l'intérêt général ; ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

La mise sur le marché, la vente et l'utilisation des produits phytopharmaceutiques sont réglementées dans un cadre organisé au niveau européen (règlement (CE) n° 1107/2009 du 21 octobre 2009) et décliné au niveau national. Cet encadrement vise à en assurer un usage suffisamment sûr pour la santé publique et pour l'environnement.

Les attentes des consommateurs et des citoyens sur cette thématique se sont accrues au cours de la dernière décennie et un certain nombre de cas fortement médiatisés (glyphosate, néonicotinoïdes, etc.) ont récemment alimenté la controverse sur les procédures d'évaluation et d'autorisation des substances et produits à usage phytosanitaire.

Au niveau européen, la révision du règlement n° 1107/2009 précité qui devrait s'engager prochainement doit être l'occasion d'améliorer le cadre réglementaire et institutionnel européen pour renforcer l'efficacité dans la prise en compte des risques, améliorer la transparence et l'accès aux données, harmoniser les pratiques d'évaluation et de gestion des États membres, et d'en favoriser la communication aux citoyens européens.

Cette proposition d'amendement est issue des réflexions des États généraux de l'alimentation.